Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213500820-20260506-DCM20260501-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de Coësmes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en commune de coesmes
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an deux mil vingt six, le six Mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Coësmes s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame THIERY Cindy, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/04/2026.

Présents : Mme THIERY Cindy, Maire, Mmes : AMAUCE Delhia, BEDU-BOYRIE Elisabeth, CHENAIS LEBEE Nathalie, LACROIX Clarisse, ROUAULT Jocelyne, ROUVIERE Marie-Laure, SANDERS Emilie, MM : AMAUCE Cédric, CHERRUAULT Laurent, COLLIOT Yannick, COSNET Pierre, HEINTZ Adrien, LOUIS Thomas, PERRIN Anthony

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROUAULT Jocelyne

Objet : 2026-05- 01 – commission communale des impôts directs -liste des noms en vue de la nomination des membres

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Par ailleurs, peuvent participer à la commission communale des impôts directs, sans voix délibérative, les agents de la commune, dans les limites suivantes :

- 1 agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants ;
- La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 15 mai 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, **de dresser une liste de 24 noms** (*les communes de moins de 2 000 habitants*) dans les conditions suivantes *de l'article 1650 ci-joint)* :

- Une liste de noms est proposée suivant les conditions de l'article 1650 - et en essayant de tenir compte de personnes ayant si possible une assez bonne connaissance de la commune tout en tenant compte d'une répartition sur le territoire (bourg et campagne) ci-annexée

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 29/05/2026
Le Maire
Cindy THIERY



Commune de	COESMES

Par délibération n° DM.2026.-01.05. en date du 06/05/2026 , le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : **cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales** (taxe foncière - TF, taxe d'habitation sur les résidences secondaires -THRS et cotisation foncière des entreprises – CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
	Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
	Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.					
1	M.	LAUGLE	Pierre	08/07/1946	La perrière 35134 COESMES	TF
2	MME	PLUMELET	Josiane	20/12/1958	boulevard lasne 35134 COESMES	TF
3	M.	CHERRUAULT	Laurent	20/01/1967	le clos legeard 35134 COËSMES	TF
4	M.	JOLYS	Dominique	22/01/1959	1 bis rue Julien Théaudière 35134 COËSMES	TF
5	M.	BERTRU	Albert	31/12/1954	10 rue du Puits 35134 COËSMES	TF
6	MME	COMMUNAL née REUZE	Sylviane	10/10/1965	le bois hodé 35134 COËSMES	TF
7	M.	COTTIN	Olviier	29/01/1978	Le MATZ 35134 COËSMES	TF
8	M.	POULAIN	Gilles	27/11/1949	4 296 la metterie 35134 COËSMES	TF
9	M.	LEBÉE	Jean-Pierre	07/05/1968	27 Haute Rue 35134 COËSMES	TF
10	M.	JOUAULT	Michel	14/01/1947	La Pommeraie 35134 COËSMES	TF
11	M.	LEMAITRE	Christian	16/03/1967	Les places 35134 COËSMES	TF

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213500820-20260506-DCM20260501-DE

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
	Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
12	M.	RATIVEL	Stéphane	09/01/1978	Jugon 35134 COËSMES	TF
13	M.	REVERDY	Joël	15/12/1952	25 Haute Rue 35134 COËSMES	TF
14	M.	LOREE	Bertrand	06/01/1965	La Théaudière	TF
15	M.	BOITEL	Jean-Louis	04/12/1943	Le Jaunay 35134 COËSMES	TF
16	M.	MARSOLLIER	Daniel	28/12/1957	La Haie 35134 COËSMES	TF
17	M.	PERROIS	Bruno	24/07/1964	La Rivière 35134 COËSMES	TF
18	MME	LOUAISIL	Thérèse	09/08/1952	3 Allée du Bocage 35240 RETIERS	TF
19	M.	MARSOLLIER	Patrick	16/11/1963	10 rue des Erables 35134 COËSMES	
20	M.	CHATELAIN	Christian	18/07/1950	3 square Melezes 35240 retiers	TF
21	MME	DUTERTRE	Thérèse	20/02/1954	3 rue des Rochettes 35134 COËSMES	TF
22	MME	SIMON	Marie	18/11/1953	La Poltière 35134 COËSMES	TF
23	M.	PATEUX	Laurent	22/06/1967	L'Hernelière 35134 COËSMES	TF
24	M.	NAUDAIS	Gilles	22/04/1958	26 rue des Roseaux 35134 COËSMES	TF
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						

	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
Interlocuteur(s) de la commune	HELLEGOUARCH	Evelyne	dgs@coesmes.bzh	02.99.47.72.04

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213500820-20260506-DCM20260501-DE

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
	Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
12	M.	RATIVEL	Stéphane	09/01/1978	Jugon 35134 COËSMES	TF
13	M.	REVERDY	Joël	15/12/1952	25 Haute Rue 35134 COËSMES	TF
14	M.	LOREE	Bertrand	06/01/1965	La Théaudière	TF
15	M.	BOITEL	Jean-Louis	04/12/1943	Le Jaunay 35134 COËSMES	TF
16	M.	MARSOLLIER	Daniel	28/12/1957	La Haie 35134 COËSMES	TF
17	M.	PERROIS	Bruno	24/07/1964	La Rivière 35134 COËSMES	TF
18	MME	LOUAISIL	Thérèse	09/08/1952	3 Allée du Bocage 35240 RETIERS	TF
19	M.	MARSOLLIER	Patrick	16/11/1963	10 rue des Erables 35134 COËSMES	
20	M.	CHATELAIN	Christian	18/07/1950	3 square Melezes 35240 retiers	TF
21	MME	DUTERTRE	Thérèse	20/02/1954	3 rue des Rochettes 35134 COËSMES	TF
22	MME	SIMON	Marie	18/11/1953	La Poltière 35134 COËSMES	TF
23	M.	PATEUX	Laurent	22/06/1967	L'Hernelière 35134 COËSMES	TF
24	M.	NAUDAIS	Gilles	22/04/1958	26 rue des Roseaux 35134 COËSMES	TF
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						

	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
Interlocuteur(s) de la commune	HELLEGOUARCH	Evelyne	dgs@coesmes.bzh	02.99.47.72.04

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213500820-20260506-DCM20260501-DE